



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Fichés et sélectionnés à 5 ans : C'est NON, Monsieur le ministre !**

Dans la suite du rapport de l'INSERM\* sur les troubles de conduite des enfants, le ministère s'obstine. Il voudrait maintenant trier les enfants.

Dans un document dévoilé ce jour mais jamais soumis aux organisations syndicales, on découvre que le ministre compte mettre en place un dispositif national d'évaluation en maternelle destiné à marquer les élèves comme « à Risque » voire « à Haut Risque ». 5 ans et déjà fiché ! Le marquage « à Risque » ou à « haut risque » devrait être communiqué aux parents. Les élèves seraient alors orientés vers des entraînements obligatoires et formatés.

Pour le SNUipp-FSU, ce dispositif est inacceptable. En maternelle, il n'existe pas d'élève à risque. Les différences de maturité et de développement ne peuvent pas être regardés sous le seul prisme de la difficulté scolaire et encore moins de celui des troubles du comportement. La maternelle n'est pas une école de la compétition et du tri. Les enseignants accordent une toute autre attention aux élèves pour qu'ils apprennent, grandissent et s'épanouissent sereinement. Pour cela, les apprentissages se construisent progressivement. Dans ce cadre, les enseignants savent très bien observer et accompagner les élèves qui ont besoin d'aides et d'étayage.

Le SNUipp-FSU demande au ministre de renoncer à la mise en place de ce protocole. Dès maintenant, il appelle les enseignants à boycotter ce dispositif de marquage des élèves, s'il devait se mettre en place. Il invite les organisations du collectif « pas de zéro de conduite » et l'AGEEM (Association générale des enseignants de maternelle) à se rencontrer au plus vite pour lancer une grande initiative nationale contre l'étiquetage des élèves.

Paris, le 12 octobre 2011

\* *Expertise Inserm sur le « trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent » (2005) :*

<http://www.inserm.fr/content/download/7154/55249/file/troubles+des+conduites.pdf>